

Groupe des élus majoritaires

Nous avons pris l'engagement d'un fonctionnement participatif, transparent, d'une gestion réaliste, saine de la commune et nous vous avons écouté pendant la campagne, il n'est donc hors de question de ne pas tenir nos engagements une fois élu.

Depuis notre mise en place officielle, et malgré les circonstances si particulières, c'est avec beaucoup d'enthousiasme et de cœur que les premiers fondamentaux de notre programme ont été lancés.

Un des projets structurants de ce mandat est le nouveau groupe scolaire qui se situera dans le quartier de la "Gamasse". Comme nous nous y sommes engagés les réflexions ont commencé dès le mois de juillet 2020 pour être au rendez-vous de la rentrée 2023 en proposant ainsi l'ouverture de ce nouveau groupe scolaire de 10 classes (4 maternelles et 6 primaires) et l'allègement du groupe existant Jean-Marie Feriol.

J'ai l'immense plaisir d'animer et piloter ce projet d'envergure pour lequel j'ai proposé une organisation impliquant l'ensemble des acteurs du quotidien d'un équipement scolaire, sollicitant un Comité de Pilotage composé d'élus, un groupe d'utilisateurs et s'appuyant sur le professionnalisme d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage.

Le seul objectif de cette démarche est de mener des réflexions qui ont pour cible la qualité de ce nouvel équipement éducatif et ainsi proposer un environnement d'apprentissage moderne, évolutif, et adapté aux nouvelles méthodes d'enseignement qui inclura également l'accueil des temps périscolaire.

Déjà 10 réunions se sont tenues entre juillet et décembre 2020 pour aborder de manière précise, qualitative et réaliste les nombreux sujets inhérents au projet d'un groupe scolaire :

- Etudier l'impact qualitatif d'une cuisine centrale et l'incidence économique sur l'investissement et le fonctionnement d'une telle structure. Démarche accompagnée par un cabinet d'expert dans ce domaine précis,
- Asseoir notre attachement fort au respect de l'environnement en dotant ce nouveau groupe scolaire de solutions alternatives au tout électrique,
- Dimensionner un équipement d'activités physiques et culturelles qui permette la pratique du sport dans le cadre scolaire et en dehors de ces temps de répondre à un besoin associatif
- Anticiper les solutions d'accès et de desserte du groupe scolaire : modes doux, transports en commun, parking, ...

Il ne s'agit pas simplement de faire "quel qu'en soit le prix" ! Nous préférons qu'ensemble nous prenions des choix éclairés, réfléchis et pérennes, qui soient respectueux de la qualité attendue et de notre environnement si précieux et sans danger financier.

Pour partager de manière transparente l'avancement de ce projet et pour prendre acte de vos remarques et attentes, une réunion publique aura lieu le vendredi 8 janvier 2021. Cet événement respectera les mesures sanitaires en vigueur avec un format adapté à ces dernières qui vous sera communiqué ultérieurement.

Je vous souhaite au nom de toute l'équipe majoritaire, une très belle année 2021, remplie de bons moments avec vos proches.

David Lestrade

Conseiller municipal délégué aux grands projets éducatifs pour le groupe des élus majoritaires

Groupe des élus minoritaires

Suite à la réalisation de nouveaux quartiers, notre commune se développe avec :

Le lotissement St Jory avec 350 logements : les premiers habitants se sont installés et le projet doit s'achever au 1er trimestre 2021.

La ZAC « Gamasse-Rébeillou » avec 650 logements et un équipement scolaire et sportif. Elle est en cours d'instruction et une consultation publique par voie électronique est lancée du 4 janvier au 8 février 2021.

Ces deux projets feront progresser significativement la population Quint-Fonsegrivoise de 5800 à près de 8000 habitants au terme de notre mandature. Cette progression sera sans aucun doute un atout pour nos commerçants, artisans... et aussi pour nos finances locales. Mais, la question que se posent tous les Quint-Fonsegrivois repose avant tout sur la maîtrise de l'urbanisation : « va-t-on conserver l'âme de notre village mi-rural, mi-urbain ? ».

Face à ce défi, le groupe minoritaire s'attache à apporter des solutions aux débats d'idées que nous avons engagé avec la majorité.

En matière de mobilité et de sécurité, notre commune déjà très impactée par le nombre de véhicules traversant dans le village, nous avons émis une réserve sur le fait qu'il y aura qu'un seul accès au quartier « Gamasse ». Il est donc important d'envisager des solutions : augmentation des transports en commun, aménagement des axes secondaires, aires de co-voiturage, développement des chemins piétonniers et des pistes cyclables.

Sur le plan éducatif, le projet du nouveau groupe scolaire avance, ouverture rentrée 2023. Lors de notre campagne, un de nos points forts était la construction d'une cuisine centrale afin de préparer les repas sur place pour nos enfants, nos aînés. Nous maintenons et défendons toujours ce projet.

Sur le plan associatif et culturel, les infrastructures devront évoluer pour répondre aux mieux aux sollicitations des habitants. Pour ce qui est de la nouvelle salle de sport, nous resterons vigilants quant à la superficie de celle-ci.

La crise sanitaire que nous traversons ébranle notre économie, nos modes de vie. Nous voudrions saluer le personnel qui œuvre quotidiennement auprès des personnes les plus vulnérables. Soyons également solidaires envers nos commerçants, producteurs qui subissent de plein fouet ces confinements.

Nous espérons que collectivement nous viendrons à bout de cette pandémie qui bouleverse notre quotidien depuis mars 2020.

Enfin nous vous souhaitons une Bonne Année 2021 pleine de bonheur, de santé et de projets enrichissants !

Olivier Laborde

Conseiller municipal

pour le groupe des élus minoritaires